

Municipalité de Saint Nazaire d'Acton

Procès-verbal

Séance régulière du 6 juillet 2026 à 20h00

Le conseil de la municipalité de Saint-Nazaire-d'Acton siège en séance régulière ce 6 juillet 2026 à la salle du conseil de l'édifice municipal situé au 750, rue des Loisirs à 20h01.

Étaient présents:
siège numéro 1 : M. Mathis Laplante
siège numéro 2 : M. Steeve Langlais
siège numéro 3 : M. Alex Gendron
siège numéro 4 : M. Luc Pelland
siège numéro 5 : M. Philippe Roy
siège numéro 6 : Mme Sylvie Fafard

formant quorum sous la présidence de Monsieur Kaven Delarosbil, maire

Est également présente Mme Caroline Dubois, directrice générale et greffière-trésorière

271-07-2026
Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Philippe Roy et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

272-07-2026
Adoption du procès-verbal du 04 mai 2026

Il est proposé par Alex Gendron et résolu unanimement d'accepter le procès-verbal tel que présenté.

273-07-2026
Adoption du procès-verbal du 1^{er} juin 2026

Il est proposé par Philippe Roy et résolu unanimement d'accepter le procès-verbal tel que présenté.

Dépôt
Présentation de la situation financière au 30 juin 2026

Compte opérations	520 730.43\$
Compte avantage *	55 232.85\$
Compte épargne rachetable**	60 900.00\$
Marge de crédit	0.00\$
Compte investissement	69 737.75\$
Compte élections	5 013.36\$
Total	711 614.39\$

*intérêts échéance : pas d'échéance, Taux 1.5%
** intérêts échéance : échéance février 2026, Taux 2.25%

274-07-2026

Adoption des comptes à payer

Il est proposé par Steeve Langlais et résolu unanimement d'approuver la liste des comptes à payer du mois courant au montant de 111 992.20\$ et d'en autoriser le paiement.

275-07-2026

Adoption d'une soumission pour un mandat de chargé de projet pour les rénovations, réaménagement de l'église

Suite à la demande de soumission sur invitation pour octroyer un contrat de conception finale et gestion de projet, nous avons reçu deux soumissions.

Entremise	119 420\$
Nadeau Blondin	79 560\$

Après analyse de leurs soumissions il est proposé par Sylvie Fafard et résolu unanimement que la firme Nadeau Blondin soit sélectionnée afin de nous supporter pour le projet église. Sous condition des réalisations souhaité par la municipalité concernant le blocage programmatique défini.

276-07-2026

Adoption d'une soumission pour la démolition du 309 Principale

Suite à la demande de soumission sur invitation pour octroyer un contrat de démolition du 309 Principale, nous avons reçu deux soumissions.

EDC Construction	77 570.00\$
Excavation Y Pion	67 000.00\$

Après analyse de leurs soumissions il est proposé par Mathis Laplante et résolu unanimement que l'entrepreneur Excavation Y Pion soit sélectionné afin de compléter la démolition tel que décrit dans la demande de soumission. En condition de l'addenda dans le paragraphe ci-dessous.

En complémentarité, la partie arrière sera offerte au public ayant une licence RBQ à défaire lui-même en contrepartie d'un montant d'argent offert et octroyé au plus offrant.

277-07-2026

Adoption d'une soumission pour faire les plans et devis de la réfection du Rang d'Upton

Considérant l'état d'une partie (1.7 km) du Rang d'Upton et que nous devons refaire la fondation ;

Considérant le coût d'un projet de cette envergure est très élevé ;

Considérant qu'une alternative de membrane spécifique à l'intégration d'une bonne fondation est disponible sur le marché ;

Considérant que Pluritec a complété l'analyse de nos infrastructures en collaboration avec la MRC d'Acton

 SAINT-NAZAIRE D'ACTON	750 rue Loisirs St-Nazaire-d'Acton, Qc J0H 1V0 Tél : 819-392-2347 Courriel : dg@mun-nazaire.qc.ca
--	--

Considérant que le tronçon Chemin St-Hyacinthe est considéré à évaluer dans cette analyse, Pluritec a inclut le 1.1km d'étude pour ce tronçon (tronçon 050-02 St-Naz0ChShya-05).

Exemption du point 2. Mandat d'étude géotechnique et de caractérisations des sols

Nous avons demandé à la firme Pluritec, de nous faire parvenir une soumission ;

Pluritec 26 070.00\$

il est proposé par Sylvie Fafard et résolu unanimement d'accorder le contrat à Pluritec.

279-07-2026

Résolution de mandat à la MRC pour valider le plan cadastral du Projet St-Pierre

Considérant nos choix préliminaires de type d'habitation que nous voudrions dans ce projet domiciliaire ;

Considérant qu'il faut évaluer les distances de puits versus les habitations projetées ;

Considérant qu'un cours d'eau est situé en bordure de ce projet ;

Le conseil demande à la MRC de valider notre ébauche de plan cadastral afin de maximiser les habitations basées sur la réglementation en vigueur, afin d'éviter et/ou de minimiser les changements règlementaires qui pourraient être requis.

Il est proposé par Sylvie Fafard et résolu unanimement de donner le mandat à la MRC pour le projet domiciliaire.

Dépôt :

Rapports de la MRC

Dépôt :

Rapports des différents comités

- Subvention 1500\$ CSLC pour le Festival du Porc
- RIAM : petite séance
- CDRN : changement de DG, deux nouveaux membres du CA
- CE : Carré de sable, rapport annuel et budget, plan de lutte intimidation, frais scolaires, excelporc commandites sur la fin d'année, le spectacle de fin d'année
- CSLC : fête de st-jean succès, 1100\$ de Danse Country, 900\$ remis au cricut,

Dépôt :

Correspondances

Varia

Période de questions

- Maxime question concernant la date du festival du porc et la démolition

280-07-2026

Levée de l'assemblée

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Philippe Roy et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 20h31.

Kaven Delarosbil
Maire

Caroline Dubois
Directrice générale,
greffière-trésorière